



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Annie Mathieu et Joël Michelin  
IA-IPR Établissements et vie scolaire

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
documentalistes  
Mesdames et Messieurs les Conseillers principaux  
d'éducation

S/C de  
Mesdames et Messieurs les Proviseurs  
Mesdames et Messieurs les Principaux  
Mesdames et Messieurs les Directeurs

Poitiers, le 16 septembre 2016

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne  
IA-IPR EVS  
Etablissements et vie  
scolaire

Cher(e) collègue,

L'inspection pédagogique régionale *Établissements et vie scolaire* souhaite vous accompagner dans vos missions déterminantes pour le bien être et la réussite de chacun des élèves. C'est pourquoi cette traditionnelle lettre de rentrée s'adresse simultanément à vous tous, que vous soyez professeurs documentaliste ou conseiller principal d'éducation.

Dans le contexte de cette rentrée 2016 particulièrement occupée à mettre en œuvre la **réforme du collège** et, plus globalement par la Loi de refondation de l'École de la République, nous vous indiquons les priorités qui vont guider notre action quel que soit l'établissement dans lequel vous exercez en cohérence avec la circulaire ministérielle de rentrée et les priorités académiques.

Affaire suivie par :

Annie Mathieu  
Courriel  
[annie.mathieu@ac-poitiers.fr](mailto:annie.mathieu@ac-poitiers.fr)

Joël Michelin  
Courriel  
[joel.michelin@ac-poitiers.fr](mailto:joel.michelin@ac-poitiers.fr)

Secrétariat :  
Sophie Masse  
Téléphone  
05 16 52 65 37  
[vie-scol@ac-poitiers.fr](mailto:vie-scol@ac-poitiers.fr)

Adresse postale  
22, rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS 40625  
86022 Poitiers cedex

Cette quatrième année de la refondation de l'école est marquée par l'étape décisive de la réforme du collège. Dans le cadre des enseignements fondés sur de nouveaux programmes, cette réforme intègre l'Accompagnement Personnalisé sur les quatre niveaux du collège (avec un accueil privilégié des élèves de 6<sup>ème</sup> en fin de cycle 3) et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires au cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème).

Les cycles doivent renforcer la fluidité du parcours des élèves jusqu'à l'orientation post-bac, gommer les inégalités en matière de réussite scolaire et accompagner tous les jeunes de notre territoire dans la construction du projet qui est le leur.

L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en cinq domaines, constitue l'objectif à atteindre au cours de la période couvrant la scolarité obligatoire. Les référentiels des **quatre parcours éducatifs** (parcours citoyen, parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé) complètent le corpus curriculaire applicable au collège.

L'évaluation des acquis scolaires est repensée comme une évaluation positive orientée non pas seulement vers la mesure mais vers la régulation et la valorisation des progrès, en référence au socle commun et dans le cadre des attendus des programmes. Un **Livret Scolaire Unique** numérique (LSUN) assurera le suivi des élèves et garantira la continuité des informations du CP à la 3<sup>ème</sup>.

Le déploiement du numérique accompagne le développement et la mutualisation des nouvelles pratiques pédagogiques. Chacun dispose d'un crédit de 18 h au moins pour construire son propre parcours de formation parmi les offres proposées par le plan académique (PAF).

## Animation des réseaux / Mutualisation des pratiques en lien avec la réforme du collège

Pour accompagner ces différentes évolutions, nous poursuivrons le travail de mutualisation engagé dans les Groupes de réflexion académique pour la formation des personnels d'éducation (GRAFPE) et les Groupes techniques locaux (GTL) des professeurs documentalistes. Les collègues de lycée seront associés de telle sorte qu'ensemble nous soyons en mesure d'appréhender la diversité des parcours de nos élèves, de donner un sens à leur continuité et de favoriser un **climat scolaire serein**.

L'identification et la formalisation d'actions portant sur les différents **parcours éducatifs** alimenteront, entre autres, chacun des sites pédagogiques. L'animation du site académique des professeurs documentalistes a été relancée en juin dernier (dossier piloté par Joël Michelin). Il en sera de même cette année pour l'animation du site des CPE (dossier piloté par Annie Mathieu).

Dans le cadre de la formalisation des parcours des élèves, il nous paraît important que le professeur documentaliste et/ou le CPE appuie le déploiement de **l'application Folios** par le portail des services en ligne (<https://ent.ac-poitiers.fr>) ou par l'ENT de l'établissement et n'hésitent pas à se porter volontaires pour être l'un des deux référents de l'établissement (stratégie numérique de l'EPLE).

Nous serons également attentifs au développement de **l'Éducation aux Médias et à l'Information** (EMI). L'EMI constitue l'un des axes prioritaires de la refondation de l'école. Présente dans tous les champs du savoir transmis, l'EMI est prise en charge par l'ensemble des enseignants, dont les professeurs documentalistes. Tous veillent collectivement à ce que les élèves acquièrent à l'issue du cycle 4 : une première connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI<sup>e</sup> siècle, une maîtrise progressive de sa démarche d'information et de documentation et un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Experts de cette question, les professeurs documentalistes, ont un rôle majeur à jouer dans la conception, les contenus, les progressions, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cet enseignement, qui par sa transversalité, doit s'inscrire, entre autres, dans le cadre des EPI. Afin d'enrichir notre réflexion sur toutes ces problématiques, il a été envisagé en juin dernier avec les directeurs des ateliers Canopé, d'unir nos forces lors des futures journées départementales (JDD).

La mise en place de l'acte II de la vie lycéenne ainsi que des nouveaux conseils de vie collégienne (décret en attente) permettront aux équipes de vie scolaire et à chaque CPE de poursuivre le travail d'encouragement à l'engagement des jeunes et à la mise en œuvre de la citoyenneté et, contribueront à instaurer un climat d'écoute et de confiance au sein des établissements scolaires.

Sur tous ces sujets, vous trouverez des propositions de formation et d'approfondissement au catalogue du Plan académique de formation 2016-2017 et nous vous engageons à vous y inscrire.

### Le traitement de sujets prioritaires

Nous concentrerons nos efforts cette année sur quelques sujets prioritaires parmi lesquels :

- la formation des AED : il est nécessaire de repenser l'accompagnement des nouveaux AED entre le niveau local et le niveau académique. Un groupe de travail sera constitué avec des CPE volontaires pour actualiser nos outils et redéfinir un cahier des charges pour la formation des AED (dossier piloté par Annie Mathieu)
- les projets éducatifs et pédagogiques des internats : les internats jouent un rôle majeur pour la réussite scolaire. La relance de la politique des internats prend en compte les principes de la loi d'orientation et de refondation de l'école et s'intègre dans le cadre des politiques territoriales (politique de la ville, collectivités). La réflexion portant sur les projets d'internat sera poursuivie et mutualisée (dossier piloté par Annie Mathieu)
- les outils collaboratifs et le travail commun des services de vie scolaire et des CDI : pour chacune de nos visites d'établissement, nous invitons les acteurs de la vie scolaire et le professeur documentaliste à travailler ensemble pour à la fois, améliorer l'accueil et la prise en charge des élèves, enrichir l'offre d'accompagnement, élargir l'accès aux ressources, y compris hors CDI. Une attention particulière sera portée sur ces différents points et notamment dans les collèges numériques en lien avec la DAN (dossier piloté par Joël Michelin)
- la sécurité : la sécurité est, en cette rentrée scolaire, au cœur des préoccupations de tous. En termes éducatifs, elle est nécessairement associée au partage des valeurs pour lesquelles nous nous sommes mobilisés depuis deux ans. Ce point fera l'objet d'échanges lors des réunions de réseaux.

## Accompagnement des personnels / Gestion des carrières

Depuis trois ans, une attention renouvelée a été portée sur le suivi des personnels de manière à ne pas pénaliser leur avancement. Les retards d'inspection ont été en grande majorité rattrapés et les débutants et les contractuels ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé.

Les enseignants souhaitant rejoindre le corps des CPE ou des professeurs documentalistes par détachement ou par reconversion ont été reçus en entretien, orientés vers des stages d'immersion de manière, à leur permettre de bien appréhender les missions des uns et des autres et, de mieux préparer leur projet de mobilité en développant les compétences de base des différents métiers.

Conformément aux pratiques existantes sur l'ensemble du territoire et aux textes ministériels, nous **inspectons les CPE, notamment ceux qui le souhaitent et qui nous en font la demande**, avec une priorité pour les personnels éligibles à la Hors Classe.

Sur ce point, nous rappelons aux **collègues éligibles à la hors classe**, que vous pouvez nous faire parvenir un rapport accompagné d'éléments d'appréciation de vos activités en prenant en compte, que l'avis porté par les chefs d'établissement et inspecteurs valorisent le parcours professionnel dans son ensemble et pas seulement l'année en cours. La production de ces éléments favorise bien entendu une meilleure appréciation de votre engagement au sein de notre institution.

Lors de nos visites, nous serons attentifs à la formalisation de votre activité (projet de service vie scolaire, projet documentaire), ainsi qu'au volet éducatif et au volet documentaire et informationnel du projet d'établissement.

Pour mener à bien l'accompagnement et le suivi, entre autres, des contractuels et/ou des nouveaux dans le métier choisi, nous nous appuyons sur des chargés de mission qui peuvent être également pour vous des relais.

### Pour les CPE :

- Mme Séverine Pichonnet (départements 16 et 17) : Collège Henri Dunant à Royan
- M. Ali Moussaoui (départements 79 et 86) : Collège Jean Macé de Châtelleraut

### Pour les professeurs documentalistes :

- Mme Véronique Chainé (départements 86 et 79) : Collège Gérard Philippe à Chauvigny
- Mme Nadège Billaud (département 16) : Collège Elisée Mousnier à Cognac
- Mme Isabelle Eymard (département 17) : Lycée de la Mer et du littoral à Bourcefranc
- M. Dovi Dom (départements 17 et 79) : Lycée Louis Audouin Dubreuil à Saint-Jean d'Angely

Du côté des formateurs académiques, Xavier Gibouin (CPE) accompagne les stagiaires CPE à temps incomplet, qui sont au nombre de 12, en lien avec le référent ESPE Stéphane Bravard. La suppression du Master MEEF des professeurs documentalistes à l'université de Poitiers a entraîné, à la fois l'absence de stagiaires affectés à temps incomplet et la disparition de la décharge de formateur liée. Dans la majorité des cas, nous avons fait le choix concerté de tuteurs hors de l'établissement d'affectation des stagiaires et nous remercions tous les collègues qui ont accepté cette mission.

Comme vous le voyez, cette présente année scolaire poursuit l'action de la Refondation de l'École, telle qu'elle est définie dans la loi du 8 juillet 2013. Elle accentue l'effort de la Nation toute entière, après l'école maternelle et élémentaire, sur le collège pour qu'il soit à la fois plus juste, plus attentif aux besoins de chaque élève et plus innovant ; un collège qui permette à tous, élèves et personnels, de vivre ensemble et de s'épanouir individuellement.

Plus que jamais, les valeurs de notre École républicaine doivent s'incarner dans la construction des compétences, des connaissances et dans la qualité des relations que nous tissons avec nos élèves, nos étudiants ou apprentis et leurs parents.

Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans les départements et, en attendant, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, avec l'assurance de notre soutien.



Annie MATHIEU



Joël MICHELIN

## Annexe

### Plan académique de formation 2016-2017 – Rappel PROFESSEURS DOCUMENTALISTES – CANDIDATURES INDIVIDUELLES

Identifiant	Code	Libellé du stage	Promoteur
16A0130354	39169	EDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION (interdegrés 86)	IA 86
16A0130960	40145	FORMATION SOLUTION DOCUMENTAIRE BCDI/E-SIDOC	CANOPE
16A0130961	40146	PROJET PEDAGOGIQUE DE PORTAIL DOCUMENTAIRE E-SIDOC	CANOPE
16A0130962	40150	OPERATION DE DEBUT ET FIN D'ANNEE BCDI	CANOPE
16A0130963	40151	HARMONISER SA BASE DOCUMENTAIRE AVEC BCDI	CANOPE
16A0130693	39672	PRÉPARATION AU CAPES INTERNE EN DOCUMENTATION	IA-IPR EVS
16A0130694	39673	PRÉPARATION CAPES RÉSERVÉ EN DOCUMENTATION	IA-IPR EVS
16A0130696	39677	PREPARATION DU CAPES EXTERNE EN DOCUMENTATION- ORAUX	IA-IPR EVS
16A0130697	39692	PREPARATION DOSSIER RAEP : DOC	IA-IPR EVS
16A0130275	39077	EDUQUER AUX MEDIAS AVEC LA PRESSE NUMERIQUE	IA-IPR EVS
16A0130279	39081	SENSIBILISER A L'USAGE RESPONSABLE D'INTERNET	IA-IPR EVS
16A0130259	39060	PREPARER LA SEMAINE DE LA PRESSE ET DES MEDIAS	CLEMI
16A0130265	39066	METTRE EN PLACE UN MEDIA DANS SON ETABLISSEMENT	CLEMI
16A0130312	39116	ACCOMPAGNER LES PARCOURS AVEC FOLIOS	DANE
16A0130284	39086	JOURNÉES INTERPROFESSIONNELLES SUR LA LECTURE	DAAC
16A0130286	39088	CRÉER DE L'INFORMATION OPEN DATA, DATA JOURNALISME	CLEMI
16A0130288	39090	RUMEURS ET COMLOTS : APPRENDRE À VÉRIFIER L'INFORMATION	CLEMI
16A0130986	40210	VIAEDUC, DE LA CONNAISSANCE À L'USAGE	DANE

#### PROFESSEURS DOCUMENTALISTES – PUBLIC DESIGNÉ

16A0130689	39668	REUNION TUTEURS DOCUMENTATION	IA-IPR EVS
16A0130691	39670	GROUPE TECHNIQUE ACADÉMIQUE DES DOCUMENTALISTES	IA-IPR EVS
16A0130692	39671	DEVELOPPEMENT DU SITE ACADEMIQUE DOCUMENTATION	IA-IPR EVS
16A0130695	39674	FDF DOCUMENTATION	IA-IPR EVS

#### FORMATION A DESTINATION DES TUTEURS CANDIDATURE INDIVIDUELLE

16A0130105	38863	TUTEURS FSTG : COMPRENDRE LE PORTFOLIO NUMÉRIQUE	ESPE
16A0130968	40156	COMMUNICATION BIENVEILLANTE TUTEURS	ESPE
16A0130014	38740	NOUVEAUX TUTEURS	ESPE
16A0130017	38744	TUTEURS : MENER UN ENTRETIEN DE FORMATION	ESPE
16A0130019	38746	TUTEURS : AUTO-CONFRONTATION VIDEO AVEC STAGIAIRE	ESPE
16A0130038	38775	FDF : L'ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES	ESPE
16A0130111	38869	INITIATION A L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION	ESPE
16A0130114	38874	L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION : APPROFONDISSEMENT	ESPE

**Plan académique de formation 2016-2017 – Rappel**  
**CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION – CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

16A0130652	39631	PREPARATION AU CONCOURS INTERNE CPE (ECRITS)	IA-IPR EVS
16A0130660	39639	PRÉPARATION AU CONCOURS RÉSERVÉ CPE	IA-IPR EVS
16A0130656	39634	PRÉPARATION AU CONCOURS INTERNE CPE (ORAUX)	IA-IPR EVS
16A0130697	39682	PREPARATION AU DOSSIER RAEP : CPE	IA-IPR EVS
16A0130026	38753	DEVELOPPER UN CLIMAT SCOLAIRE BIENVEILLANT	ESPE
16A0130251	39052	HARCELEMENT : IDENTIFICATION ET PRISE EN CHARGE	MÉDECIN
16A0131040	40578	RELATIONS ECOLE/FAMILLE ET PARCOURS DE L ELEVE	DAFOP
16A0130966	40154	HARCELEMENT ET CLIMAT SCOLAIRE	PÔLE VIE SCOLAIRE
16A0131022	40274	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	E-FORMATION
16A0130223	39015	CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE LE PARCOURS CITOYEN	PÔLE CIVIQUE
16A0130131	38897	CLIMAT SCOLAIRE ET PREVENTION HARCELEMENT	CEMEA
16A0130167	38944	PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE	CSAIO
16A0130237	39029	EDUQUER AUX RISQUES MAJEURS EN ELABORANT SON PPMS	PÔLE CIVIQUE
16A0130047	38787	PREVENTION DES CONDUITES SUICIDAIRES	INFIRMIERE
16A0130411	38239	FORMATION DES RÉFÉRENTS VIE LYCÉENNE	DAVL
16A0130312	39116	ACCOMPAGNER LES PARCOURS AVEC FOLIOS	DANE

**CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION – PUBLIC DESIGNÉ**

16A0130686	39665	DÉVELOPPEMENT DU SITE ACADÉMIQUE CPE (PAIDEIA)	IA-IPR EVS
16A0130685	39664	REUNION TUTEURS CPE	IA-IPR EVS
16A0130688	39667	REFORME DU COLLEGE CPE GRAFPE DEPARTEMENTAUX	IA-IPR EVS
16A0130687	39666	GRAFPE - GROUPE DE RÉFLEXION ACADÉMIQUE DES CPE	IA-IPR EVS

**FORMATION ESPE A DESTINATION DES TUTEURS**  
**CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

16A0130105	38863	TUTEURS FSTG : COMPRENDRE LE PORTFOLIO NUMÉRIQUE	ESPE
16A0130968	40156	COMMUNICATION BIENVEILLANTE TUTEURS	ESPE
16A0130014	38740	NOUVEAUX TUTEURS	ESPE
16A0130017	38744	TUTEURS : MENER UN ENTRETIEN DE FORMATION	ESPE
16A0130019	38746	TUTEURS : AUTO-CONFRONTATION VIDEO AVEC STAGIAIRE	ESPE
16A0130038	38775	FDL : L'ANALYSE DE SITUATIONS PROFESSIONNELLES	ESPE
16A0130111	38869	INITIATION A L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION	ESPE
16A0130114	38874	L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION : APPROFONDISSEMENT	ESPE